



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le recteur de région académique
Recteur de l'académie de Lyon
Chancelier des universités**

Lyon, le 31 mai 2022

Monsieur le Député,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier qui m'a été transmis par le cabinet de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, dans lequel vous témoignez de votre soutien en faveur de la mise en place d'un moratoire sur la fermeture de classes pour les écoles du département de la Loire.

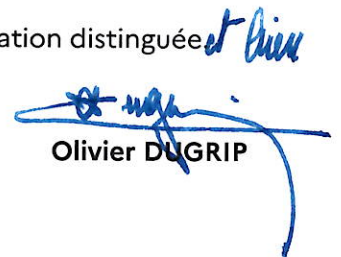
Particulièrement attentif aux difficultés exprimées par les Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN), je vous informe qu'un travail commun va être engagé entre Monsieur l'Inspecteur d'académie de la Loire et Monsieur Marion, qui permettra, en complément des mesures déjà mises en œuvre telles que le dédoublement des classes de grande section en REP ou le plafonnement des classes à 24 élèves hors REP, de sécuriser la rentrée scolaire 2022.

S'agissant de l'accueil des élèves ukrainiens, 217 élèves sont actuellement recensés sur l'ensemble du département sur les niveaux 1er et 2nd degrés. A ce jour, aucune difficulté n'a été constatée en termes de capacité d'accueil nécessitant de déployer des moyens spécifiques.

Les services académiques sont évidemment attentifs à l'impact que pourrait avoir l'arrivée de ces élèves à la prochaine rentrée au sein des établissements scolaires de votre département, et ne manqueront pas de prendre les mesures d'ajustement nécessaires au cours du mois de juin pour soutenir les DDEN et l'ensemble des équipes éducatives.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée *et bien*

cordiale


Olivier DUGRIP